



**Direction des Services Techniques**

## Conseil municipal du 15 juillet 2024 DELIBERATION

Rapporteur : Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean CONTOU-CARRÈRE

**Nombre de conseiller-e-s en exercice :** 33  
**Nombre de présent-e-s :** 30  
**Nombre de votant-e-s :** 33

**Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
 Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,  
 Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Jean-Paul PORTESENY donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

### **30 - CESSIION DE COMPTEURS D'EAU USAGERS**

Dans le cadre de la mise en place du dispositif de télérelève, il a été procédé à la dépose des anciens compteurs d'eau.

Afin de valoriser ces dispositifs et au regard de la nature des matériaux et du poids total, il est proposé de vendre à un professionnel du recyclage l'ensemble des compteurs d'eau déposés en un lot dont le prix pourrait être fixé à 8.000 € TTC (6.666,67 € HT).

Ouï cet exposé, et après avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 3 juin 2024,

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 15 juillet 2024.

Suivent les signatures.-

*[Signature]*

AFFICHÉ LE 18/07/2024



Le Maire,

*[Signature]*

**Bernard UTHURRY**

